

**23 NOVEMBRE 2016**

## **Bpifrance souscrit à 50% de l'augmentation de capital réservée de Sogama, acteur majeur de la garantie de crédit bancaire du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS).**

**Paris, le 23 novembre 2016 - En souscrivant 50% de l'augmentation de capital réservée de Sogama Crédit Associatif, Bpifrance participe fortement à la démultiplication de son action au service du financement de l'ESS, qu'amplifie le renforcement de la convention de co-garantie.**

Présent au capital de Sogama Crédit Associatif depuis 2013, Bpifrance souscrit à 50% de l'augmentation de capital réservée. Cette augmentation de capital sera effective avant la fin de l'année 2016 et permettra de renforcer les liens entre Sogama Crédit Associatif et ses actionnaires historiques.

Sogama Crédit Associatif garantit les emprunts bancaires du secteur associatif depuis 40 ans, propose des solutions de financement aux acteurs de l'ESS et facilite l'accès au crédit bancaire des associations.

Dès 2015, Sogama Crédit Associatif et Bpifrance ont mis en place un dispositif de partage des risques sur les garanties accordées aux acteurs de l'ESS. A ce jour celui-ci a permis **la co-garantie de 88 opérations d'investissement d'acteurs de l'ESS, déclenchant l'octroi de 39 millions € de crédits bancaires.**

Aujourd'hui le renforcement de la convention de co-garantie enrichit son champ d'action et permet :

- d'augmenter les plafonds de garantie de Sogama Crédit Associatif jusqu'à **4,4 millions d'euros par emprunteur pour les acteurs des secteurs du sanitaire et médico-social et de l'enseignement, et jusqu'à 1,4 million d'euros pour tous les autres secteurs d'activités,**
- de garantir les crédits d'investissement et le besoin de fonds de roulement liés aux investissements des associations et autres acteurs de l'ESS respectant la définition européenne de la PME,
- favoriser les coopérations sur le plan opérationnel, entre Sogama Crédit Associatif et Bpifrance, afin de faciliter l'octroi des crédits bancaires aux PME du champ de l'ESS.

Le renforcement de la co-garantie prévoit également la mise en œuvre de synergies opérationnelles entre Sogama Crédit Associatif et Bpifrance, en apportant, pour l'un, sa connaissance approfondie des acteurs de l'ESS, et pour l'autre un maillage territorial, une large gamme d'outils financiers, et des passerelles avec les acteurs de l'économie traditionnelle.

Commentant cette opération, **Arnaud Caudoux**, Directeur Général Adjoint de Bpifrance a déclaré : « *Nous nous réjouissons de l'approfondissement de notre partenariat avec Sogama Crédit Associatif, qui dispose d'une expertise sectorielle unique et répond de manière adaptée aux besoins de financement long des associations. C'est une nouvelle étape dans le développement de cet acteur, qui permettra à Bpifrance d'augmenter son effet de levier au service de l'Economie Sociale et Solidaire.* »

Pour **Sandrine Tauran**, Directeur Général de Sogama Crédit Associatif « *Le dispositif de co-garantie mis en place avec Bpifrance dès 2015 vient soutenir le développement de l'activité de Sogama Crédit Associatif au service de tous les acteurs de l'ESS et facilite l'octroi des crédits bancaires aux entreprises de l'ESS. Par le renforcement de leurs liens en 2016, Sogama Crédit Associatif et ses actionnaires entendent déployer leur action au plus proche des enjeux économiques et sociaux.* ».



### À propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de **Bpifrance** sont opérés par **Bpifrance** Investissement.

**Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres.

**Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

**Bpifrance** propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 47 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

### À propos de Sogama Crédit Associatif

**Sogama Crédit Associatif** (SCA), acteur clé de l'Economie Sociale et Solidaire, propose des garanties adaptées aux besoins des entreprises sociales.

Agréé par les autorités monétaires et partenaire des grandes fédérations du secteur associatif **SCA** est la seule institution de place à assurer la garantie des emprunts bancaires des organismes à but non lucratif. Bpifrance Financement est devenu actionnaire de **SCA** fin 2013.

**Sogama** participe ainsi pleinement au financement de l'ESS grâce à un accès facilité au crédit bancaire.

**Sogama** apporte une garantie sûre et reconnue pour tout financement court terme (type crédits de trésorerie) ou crédits moyen et long termes (travaux, constructions, extensions, rénovations ou acquisitions immobilières). La caution de **SCA** est donnée pour toute la durée du prêt, jusqu'à 70% de l'encours de crédit.

**SCA** garantit plus de 300 millions d'euros de concours, aboutissement d'une décennie de croissance régulière.

En 10 ans, **SCA** aura vu sa production tripler et ses encours multiplier par quatre. Cette croissance est essentielle pour répondre aux défis de l'avenir du secteur de l'ESS qui en 15 ans a connu une progression de 24 % de l'emploi privé et prévoit 600.000 recrutements d'ici 2020, preuve de sa vitalité.

Plus d'informations

<http://www.sogama.fr>

### Contacts presse :

**Bpifrance**

**Nathalie Police**

Tél. : 01 41 79 95 26

Mail : [nathalie.police@bpifrance.fr](mailto:nathalie.police@bpifrance.fr)